

PARACHA YITRO – יְתָרו LES 10 COMMANDEMENTS

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente
JERUSALEM Entrée : 16h37 • Sortie : 17h57 PARIS-IDF: 17h38•18h48 Marseille 17h39•18h43
Tel-Aviv 16h59 • 17h58 Miami 17h50•18h45 Palerme 17h17•18h17

Résumé des points principaux de notre Paracha:

Yitro, le beau-père de Mochè, apprend les miracles que Dieu a fait pour le peuple d'Israël. Il se déplace de Midiane pour rejoindre le campement d'Israël. Tzipora, la femme de Mochè, l'accompagne ainsi que ses deux enfants Guerchom et Eliezer. Yitro conseille à Mochè de déléguer ses pouvoirs en matière de justice, en nommant des juges, afin de l'aider à gouverner et à rendre la justice au sein du peuple.

Les enfants d'Israël arrivent en face du mont Sinaï. Dieu leur annonce qu'il a choisi le peuple juif comme une « royauté de prêtres » et une « nation sainte ». Le peuple répond en proclamant : « tout ce que Dieu dira, nous le ferons ».

Le 6ème jour du mois de Sivan, troisième mois par rapport à Nissan (mois de la sortie d'Egypte), la nation d'Israël se rassemble tout entière au pied du Mont Sinaï. Dieu se révèle sur cette montagne dans le tonnerre, les éclairs, les fumées et le son du chofar. Il demande à Mochè de monter sur la montagne et proclame les 10 commandements qui enjoignent au peuple de :

1. Croire en Dieu, 2. Ne pas servir les idoles, 3. Ne pas prononcer le nom de Dieu en vain, 4. Garder le Chabat, 5. Honorer son père et sa mère, 6. Ne pas tuer, 7. Ne pas commettre d'adultére, 8. Ne pas kidnapper, 9. Ne pas porter de faux témoignage, 10. Ne pas envier le bien de son prochain. Le peuple dit à Mochè que la révélation divine est trop intense, et lui demande de recevoir lui-même la Torah pour ensuite la retransmettre au peuple.

Puis la paracha parle de la mitsva de ne pas construire l'autel avec des pierres touchées par le métal, et de la mitsva de ne pas monter sur l'autel avec des marches.

« Celui qui voit Dieu dans tout ne peut être troublé par rien. »
(Rabbi Nahman, Likouté Moharan I, 1)

« Mochè relata à son beau-père tout ce que Hachem fit à Pharaon et à l'Egypte au sujet d'Israël, (...) » (Yitro 18,8)

Notre paracha contient un fondement de la foi juive, le récit du don de la Torah au mont Sinaï où Dieu se révèle à Mochè et au peuple d'Israël.

Depuis 36 générations (depuis la création d'Adam), Hachem attendait de transmettre la Torah qui avait précédé la création de l'univers (Pirkei de Rabbi Eliezer 41). À Matan Torah, non seulement les Bnéi Israël entendirent la Voix d'Hachem, mais ils virent également les ondes sonores qui émanaient de Sa 'bouche'.

Pourtant, malgré l'importance majeure de cet événement, la paracha s'ouvre sur l'arrivée d'Yitro rejoignant le peuple juif dans le désert ! Pourquoi cet épisode a-t-il été choisi comme introduction au don de la Torah ?

De plus, la Torah rapporte que lorsque Mochè rencontra Yitro, il lui raconta les miracles accomplis par Hachem, l'ouverture de la mer des Joncs et la guerre miraculeuse contre Amalek, et ce afin de le rapprocher de la Torah. C'est étonnant ! Rachi écrit déjà plus haut (18:1) qu'Yitro en entendant parler de ces deux événements, décida de les rejoindre et de se convertir ! Pourquoi alors, pour attirer son cœur à la Torah, Mochè lui répéta-t-il ce qu'il avait déjà entendu ?

Rav Meir Wahrsager rapporte le Midrach (Eih'ah Rabba 2:13) disant que bien que les nations du monde puissent avoir la sagesse ('hochma), elles ne peuvent pas posséder la Torah. Nos Sages enseignent que la Torah n'est pas 'une autre' discipline complexe, comparable à la physique quantique, à la géométrie algébrique ou à l'ingénierie nucléaire. La Torah est unique, elle est fondamentalement et qualitativement différente de toute autre 'hochma' au monde, elle représente la sagesse divine.

Il est écrit dans les prophètes (Yechayahou 55,9) : « autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant Mes voies sont au-dessus de vos voies, et Mes pensées de vos pensées. »

La Torah émane de la sagesse incomparable d'Hachem. quel que soit le nombre de fois qu'on a étudié un sujet, chaque ligne de Torah contient d'innombrables couches qui attendent d'être découvertes et comprises plus profondément (il est remarquable que nous lisons chaque semaine de l'année la paracha lue l'année précédente, et qu'on y découvre toujours des nouveautés!).

Pour reprendre les termes de Rav Wahrsager, le caractère unique de la Torah réside dans le fait qu'au lieu de nous enseigner quelque chose que nous ignorons, elle nous donne une nouvelle perspective sur des choses que nous pensons déjà connaître. Ainsi, pour apprécier la profondeur de la Torah, une personne doit étudier spécifiquement un sujet qui lui est déjà familier.

En choisissant un sujet qu'il avait déjà entendu, l'objectif de Moché était d'ouvrir les yeux d'Yitro sur la grandeur infinie de la Torah, en partageant avec lui une nouvelle perspective sur ce qu'il pensait déjà connaître. Yitro, qui avait déjà exploré et rejeté toutes les autres religions (Rachi Chemot 18:11), découvrit alors une sagesse sans précédent ni commune mesure, qui n'émane pas de l'homme, mais de Dieu Tout Puissant.

Cela explique pourquoi Yitro a été choisi comme introduction à la paracha du Matane Torah, car une condition préalable à sa réception est d'en apprécier la grandeur inégalée et de comprendre ce qui la rend si particulière.

Rav Wahrsager ajoute que lorsque nous assistons à un cours de Torah, plutôt que de nous attendre à ce qu'on nous présente de nouveaux faits, nous devrions reconnaître que la véritable étude se produit lorsque nous entendons ce que nous connaissons déjà, mais qu'on nous apprend à y découvrir des subtiles nuances. Plutôt que de dire « Oh, j'ai déjà entendu cela », il nous faut y rechercher ce qui ne nous y était pas apparut (et il y en a ...).

Le roi Chomo (Michlei 28,9) écrit : « *Celui qui détourne son oreille de l'écoute de la Torah, ses prières sont aussi considérées comme une abomination.* » Le Gaon de Vilna commente qu'il s'agit d'une personne qui détourne son oreille de l'écoute de la Torah non pas la première fois, mais la deuxième fois, se justifiant en affirmant : « Je le sais déjà. » Celui qui n'apprécie pas la Torah au point de vouloir la réentendre passe à côté de tout l'intérêt de son étude, qui ne commence qu'à partir de la deuxième fois, permettant de la saisir plus profondément. C'est pourquoi parmi les 48 attributs permettant d'acquérir la Torah (Avot 6:6), figurent "l'écoute de l'oreille" et "écouter et ajouter": la capacité et la volonté d'écouter encore et encore pour atteindre des niveaux de compréhension plus profonds, et réviser pour accroître celle-ci (Méâm Loez).

La Guemara (Gittin 43a) enseigne qu'une personne ne peut pas comprendre pleinement les mots de la Torah si elle ne trébuche pas dessus. Rav Wahrsager explique que c'est parce que l'essence de son étude implique la lutte pour transformer et éléver notre vision terrestre limitée, afin d'atteindre le point de vue de la Torah.

Ainsi, si nous découvrons une erreur dans notre logique (cela se produira inévitablement), nous devons accepter qu'il s'agit d'une première étape nécessaire pour parvenir à une bonne compréhension de la Torah, et nous sensibiliser à la façon dont Lui, Hachem voit le monde.
(Source Adaptation issu de Compilation de commentaires Rabbanim N°541 Claude Eliahou Benichou)

«Les 10 Commandements correspondent aux 10 paroles par lesquelles Dieu a créé le monde. »
(Le Léka'h Tov -Vaét'hanan)

« Maintenant j'ai su que Hachem est plus grand que tous les dieux, ... »
(Yitro 19,20)

Écoutant véritablement et saisissant le sens des événements exceptionnels de la sortie d'Égypte, Yitro prend conscience de la puissance absolue d'Hachem. Il part de Midian pour rejoindre le camp des Bnés Israël dans le désert, avec l'intention de se convertir. Il offre des sacrifices à Hachem, puis s'assoit pour manger avec Aharon et les Anciens. Un miracle spécial se produit alors en son honneur : une part de Manne tombe pour lui pendant le repas (Chemot Rabba 27,4), montrant ainsi clairement qu'il fait partie du Peuple Juif (Midrach Choh'er Tov 78,4).

Le Divré Yoel (Lé'h Lé'ha) enseigne que les âmes des convertis que l'on trouve à chaque génération sont des étincelles et des réincarnations des âmes des convertis qui ont été faits par Avraham.

Le Midrach (Béréchit rabba 53,9) raconte que lorsque Sarah allaitait Its'hak, il lui coulait tellement de lait que les femmes nobles lui faisaient allaiter leurs enfants. La Pessikta Rabbati (44) commente que ceux qui se convertissent au judaïsme descendent des enfants qui méritèrent de goûter au lait de Sarah.

Le tsadik Guer Tsédek, Avraham ben Avraham (né comte Valentin Pototski), qui a vécu à l'époque du Gaon de Vilna, et qui est mort sur le bûcher pour avoir renoncé à la religion chrétienne pour la religion juive, dit que "Lorsque Hachem s'est approché de chacune des nations pour leur demander si elles acceptaient la Torah, elles l'ont toutes refusé. Cependant parmi elles, se trouvaient de rares personnes d'exception, qui voulaient accepter la Torah. Ces personnes sont les ancêtres de tous les convertis dont les âmes étaient aussi présentes lors du don de la Torah."

Le Rav Akiva Eiger d'ajouter qu'en même temps parmi le peuple juif, certaines personnes ne voulaient pas accepter la Torah, mais par honte ou crainte, elles se sont jointes à la masse et ont dit : "Nous ferons et nous comprendrons". Cependant, des années plus tard, ces âmes s'écartèrent de leur foi et tragiquement se convertirent ou s'assimilèrent.

Selon la guémara (Chabat 146a), bien que les futurs convertis n'étaient pas présents au mont Sinaï, leurs anges gardiens l'y étaient. Et d'affirmer que le verset relatif à l'entrée dans l'alliance d'Hachem (« *Ce n'est pas avec vous seuls que je conclus cette alliance et ce serment, mais avec celui qui est ici, présent avec nous aujourd'hui devant Hachem notre Dieu, et avec celui qui n'est pas ici (avec nous aujourd'hui)* » -Nitsavim 29,13-14) inclut les convertis.

Nos Sages rapportent (guémara Nidda 30b) qu'un ange enseigne toute la Torah au bébé dans le ventre de sa mère, puis lui fait oublier tout ce qu'il a appris. Quel en est l'intérêt ?

Il est plus facile d'étudier, de se souvenir, de ce qu'on a déjà appris une 1ere fois dans le passé. Qu'en est-il des convertis qui n'ont pas eu d'ange leur enseignant toute la Torah avant leur naissance ?

Le Rav 'Haïm Kanievsky de répondre qu'Hachem leurs accorde une aide divine spéciale, les aidant dans leur étude de la Torah, qui va leur permettre de surmonter le désavantage de ne pas avoir eu un ange leur enseignant toute la Torah.

Le Midrach (Tan'houma - Vayakel 8) dit : "Des convertis qui étudient la Torah valent autant que le Cohen Gadol qui entrait dans le Saint des saints."

(Source adaptation aux Délices de la Torah)

« Par l'étude de la Torah le jour et la nuit, le ciel et la terre subsistent. »
(le Zohar - Vayikra)

« Je suis Hachem, ton Eloqim (Eloquéh'a), qui t'ai fait sortir d'Égypte, (...) »
« Tu n'auras pas d'autres dieux (...) »
(Yitro 20,2-3)

Lorsqu'Hachem Donna les dix commandements, les Bnés Israël entendirent les deux premiers ("Je suis Hachem"..."tu n'auras pas d'autres dieux") directement de Sa 'bouche'. Ne pouvant supporter l'intensité de Sa voix, le reste fut transmis au peuple par Moché (Mekhilta).

Le Tiferet Tsion enseigne qu'après avoir été entendus explicitement d'Hachem ces deux commandements, ils se sont ancrés de manière indélébile dans l'âme Juive.

La Torah commence par la lettre bét (ב- Bérechit), représentant le chiffre 2, en symbole aux 2 premiers commandements qui proclament la souveraineté et la Toute Puissance de Dieu sur tout l'univers (Tikouné Zohar 32 - 76a).

La lettre bét (ב) vient mettre en relief que, de la même façon que rien ne la précède excepté le aléph (א), rien n'a précédé la Création excepté l'Unique, Hachem (michna Rabbi Eliézer sur Yitro).

Le Midrach Hagadol (20,2) rapporte sur le 1^{er} commandement : -" *Je suis à la fois Hachem, Dieu miséricordieux pour ceux qui M'obéissent, et Eloquéh'a, Dieu qui punit celui qui refuse de M'écouter.*"

Le 1^{er} commandement nous oblige de croire en l'existence d'un Créateur tout-puissant, de savoir qu'IL exerce une Providence continue sur l'univers, qu'IL est la force dictant toutes les lois naturelles, et qu'IL soutient et nourrit toutes les créatures, de la plus grande à la plus petite (Zohar Vaéra 25). Cette obligation ne se limite pas à des moments spécifiques (comme la plupart des mitsvot) : La conscience de l'existence d'Hachem et de Son pouvoir doivent être une préoccupation constante du Juif (Sefer hah'inou'h 25).

Le terme "*d'autres dieux*" du 2^{em} commandement ne signifie pas qu'il existe (h'as véchalom) d'autres dieux qu'Hachem. La Torah appelle les idoles "dieux", car c'est le terme employé par ceux qui les honorent (bien qu'elles soient sans vie...). Ce commandement impose l'interdiction de croire en tout autre pouvoir que celui d'Hachem, de servir ou de s'incliner devant une idole. Nos Sages interdisent de s'incliner devant elle, même sans intention de la servir, et il est également interdit d'en posséder une.

La Mekhilta rapporte que le général romain Agripas demanda à Rabban Gamliel : "Pourquoi D.ieu, toujours plein de miséricorde, affirme-t-il être jaloux des idoles et promet-Il de détruire sans pitié ceux qui les servent ? Comment peut-Il être jaloux d'idoles de pierre et de métal, de gravats insignifiants qui ne représentent pour Lui aucune menace et ne peuvent Lui faire concurrence ?" Rabban Gamliel répondit que cela ressemble à une femme qui apprend que son mari a pris une autre épouse ayant moins de qualités qu'elle, attristée de voir son mari perdre son temps avec une femme tout à fait quelconque. Et Rabban Gamliel de conclure : "D.ieu est en colère contre les idolâtres, car au lieu de Lui consacrer leur temps, ils se perdent à servir de vulgaires morceaux de bois et de pierre".

D.ieu punit ceux qui ont pratiqué l'idolâtrie pendant 4 générations, tandis que la récompense pour le respect de ce 2^e Commandement s'étend sur 2 000 générations.

Selon le Yalkout Réouvéni au nom du Zohar, lorsqu'un homme n'éduque pas son fils, c'est comme s'il fabriquait une idole. L'enfant finira par devenir un fils rebelle.

A notre époque, être passionné pour l'argent et courir après est une forme d'idolâtrie. Les honneurs, la réussite matérielle, le paraître, la notoriété, les plaisirs hors cadre de la Torah et tout ce qui se rapporte au culte de la (sa) personne en sont autant. C'est adorer autre chose qu'Hachem et c'est prohibé.
(Source adaptation Aux Délices de la Torah)

« Je ne porte rien seul. Tout est guidé. Tout est voulu. Tout est pour moi. »

(Hovot HaLevavot, Shaar HaBitahon)

Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses

Q : Est-il permis Chabat d'écrire avec des biscuits ou des bonbons ?

R : Il est permis de disposer sur la table des bonbons ou des biscuits en forme de lettres, car il n'est pas habituel d'écrire sur une table. De plus, les lettres ne sont ni attachées ni collées. Mais il est interdit de parsemer en forme de lettres sur un gâteau des petits bonbons [Baruch Ch'amar 'Béit', 122].

Q : Est-il permis Chabat de couper une inscription sur un gâteau ?

R : S'il y a des lettres écrites avec de la crème sur le dessus du gâteau, il est bon d'être rigoureux et de les effacer en mangeant. Et si l'inscription fait partie du gâteau lui-même, il n'y a pas lieu d'être rigoureux à ce sujet [Hazon Ovadia 'Hé', p. 206].

Q : Est-il permis Chabat d'ouvrir et de fermer un livre sur lequel il est écrit sur les tranches des pages ?

R : Un livre sur les tranches des pages duquel il y a des lettres ou des dessins - il est permis de l'ouvrir et de le fermer le Chabat, car son statut est celui d'une porte faite pour être ouverte et fermée fréquemment. Néanmoins, à priori on n'écrira pas ou n'apposera pas de sceaux sur les tranches des livres [Hazon Ovadia 'Hé', p. 159].

(traduction Ouriel David ben Rabbi H'aïm, issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5786)

« il ne faut pas chercher à se montrer aux autres plus pieux qu'on ne l'est en vérité. »

(Le Ohr ha'Haïm haKadoch sur le 3eme des 10 commandements : "Tu n'invoqueras pas le nom d'Hachem ton Dieu à l'appui d'un mensonge")

**Celui qui parle d'un Tsaddik le jour de sa Hiloula, celui-ci prie pour lui et le protège :
Ce Chabat 20 Chevat c'est la Hilloula de Rav Ovadia Hadaya**

Rav Ovadia Hadaya zts'l, auteur du 'Yaskil Avdi', est né à Alep (Syrie) Roch Hodesh Tevet 5650 (1889). A l'âge de 5 ans, il monte en Israël avec sa famille qui s'installe à Jérusalem. Dès sa plus tendre enfance, il montre de grandes dispositions pour l'étude de la Torah, et son père, Rav Chalom Hadaya, loue les services d'un enseignant privé afin de renforcer encore ses dons et ses connaissances religieuses.

A 18 ans, Rav Hadaya écrit un livre sur le Rambam. Un peu plus tard, il commence à enseigner à la Yechivat Porat Yossef et fait également partie des éminents cabalistes de la Yechivat Bet El (Jérusalem).

Figurant parmi les plus grands décisionnaires séfarades, très érudit en Halakha et en Kabala, il exerce les fonctions de rabbin et de Dayan. Il fut dirigeant spirituel de la Yeshivat Bet El, membre du grand rabbinate d'Israël, et siégea également au grand tribunal rabbinique.

Il était très attaché au Rav Avraham Itshak Hacohen Kook, avec lequel il correspondait pour des questions de Halakha, et à son fils, Rav Zvi Yehouda zts'l.

Le Rav Hadaya garda l'esprit clair et resta actif jusqu'à son dernier jour, se montrant tout aussi compétent dans les cours qu'il donnait, dans les réponses qu'il envoyait que lors des réunions du grand rabbinate d'Israël. Le Chabat Yitro 20 Chevat 5729, le Rav monta à la Torah à l'office de Chah'it et lut les Dix Commandements, comme il le faisait chaque année. Après Minh'a, il rentra chez lui et se mis à étudier.

Pendant son étude, il laissa échapper son livre de ses mains, ce qui n'était jamais arrivé auparavant. Se sentant fatigué, il décida de prendre un peu de repos et demanda à sa fille de le réveiller 20 minutes plus tard. Mais lorsqu'elle s'approcha de lui, elle vit qu'il avait quitté ce monde de façon paisible, par le 'baiser d'Hachem'.

Le Rav Hadaya est enterré au cimetière du Har Hamenouh'ot, quartier de Guivat Shaoul, à Jérusalem. Que son mérite nous Protège Amen.

(Source adaptation chiourim com)

« le désir d'une personne d'accomplir une mitsva ou de se livrer à toute autre activité vient de l'esprit.

Une personne au cœur triste aura un esprit abattu, c'est-à-dire brisé et angoissé, et elle ne sera capable d'accomplir quoi que ce soit. »

(Le Gaon de Vilna Gaon sur Michlé 15,13)

Message caché

Alors qu'un émissaire h'abbaï rédigeait une demande de bénédictions adressée au Rabbi de Loubavitch, son très jeune fils lui fit des signes indiquant qu'il voulait lui aussi écrire au Rabbi. Le père lui donna un crayon et une feuille de papier, sur laquelle l'enfant fit un gribouillage. Au moment de fermer l'enveloppe contenant sa lettre, le père pensa y glisser également le gribouillage de l'enfant, en se disant qu'après tout il ne comprenait rien à ce que recèle l'âme d'un enfant !

Quelques temps plus tard, l'homme reçut deux enveloppes du Rabbi.

L'une contenait la réponse à sa demande , la seconde contenait les mots :

« La demande de bénédictions a bien été reçue. »

(Source adaptation Story Time, récit rapporté par Rav Yossef Yits'hak Jacobson, tiré du livre ' Menachem M. Schneerson Rabbi de Loubavitch. Schlomo Brodowicz page 250)

CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

("C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche", שבת היא מלייעוק ורפוואה קרובה ליבא) L'enfant Aharon ben Esther, Stéphane Itsh'ak ben Rivka, David ben Adeline, Mordéh'aï ben H'aya Sarah, Janneot Yaakov ben Gracia, Meyer Ben H'anna, Rav Gabriel Haïm Beckouche ben Mercedes Sarah, Jonathan ben esther, David Aaron ben Sarah, Yonathan H'aïm Yaakov ben Dévorah, Yossef Itsh'ak ben Eliane Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Benoit Yossef ben Esther, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Salmone ben Rah'el, Moché ben Ida Assous, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamoush'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichai ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'hai ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Lâila, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, H'édva bat Agnès, Koh'ava bat H'aminké, Karine bat Esther, Laurence Dvorah bat Rina, Aline Émilie bat Giselle Esther, Sarah Rosine bat Margoucha, Ella Myriam bat Naomie Simha, Malkele (Malka) ben Esther, Rouhama bat Élise Louise , Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Noa Léa bat Lara Dalya Margot Méssaouda, Esther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Esther bat H'anna, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaissa Bat Reine, Talya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : אמן !

Pour la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : גמוך !

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de: Yair Mochè ben Vered véyonathan (20 Tevet 5785), Alain H'aîm Ben Eliane Fortunée (25 Chevat 5785), Gisèle Esther Touitou bat Joséphine Freh'a (2 Adar 5785), Lucien Nessim ben Georgette (7 Adar 5785), Itsh'ak ben Margalit (16 Adar 5785), Julien Yossef ben Myriam (16 Adar 5785), H'anna bat Zvia (18 Adar 5785), Yossef ben Esther (22 Adar 5785), Moché ben Simh'a (4 Tamouz 5785), Méir Chimône ben Avigail (12 Tamouz 5785), Liliane Esther Bat Irène Tayta (15 Tamouz 5785), Rav Dan Yehouda ben Eliahou (5 Av 5785), Agnès bat Zéltana (21 Elloul 5785), Perla bat Rika (26 Tichri), Rosa bat Messouka (11 Tevet 5786), David H'aî ben Rivka (12 Tevet 5786), Mimoun Edmond ben Yaakov véMarie (2 Chevat 5786) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **לְבָנָה !**